



Le chemin de la plaine d'Ansot

BAYONNE

PEDESTRE



www.tourisme64.com

Entre rives de la Nive, roselière, prairies humides et forêt, l'accès à la plaine d'Ansot se fait par le chemin principal. Point d'accès à plusieurs sentiers thématiques, ce dernier longe la Nive du pont Blanc à la ferme Uhaldia et conduit à la Maison des barthes ainsi qu'au Muséum d'histoire naturelle de Bayonne.



Départ : BAYONNE
Arrivée : BAYONNE

Distance :
2.3 km

Dénivelé :
10 m

Durée :
1h

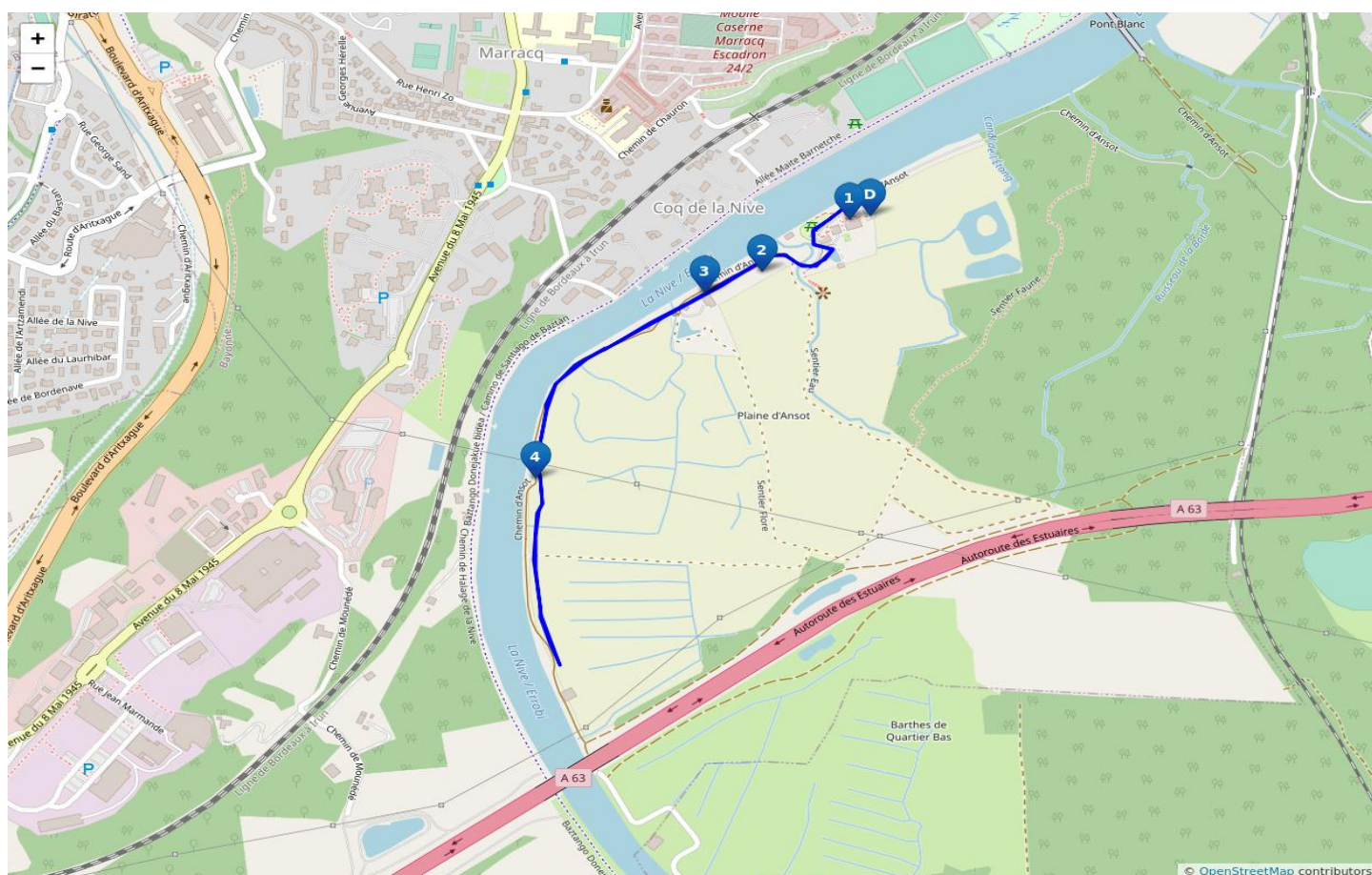
Appel
d'urgence : 112

Les montagnes basques et béarnaises sont des espaces pastoraux. Evitez de partir avec votre chien. Dans tous les cas, tenez-le en laisse. Merci !

À ne pas manquer

- **La maison des barthes.** Construite au XVIII^e siècle, cette bâtisse constituait l'habitation principale de la ferme du Grand Ansot. Rénovée dans les années 2000, la Maison des barthes accueille aujourd'hui le pôle d'accueil du public et la salle d'exposition temporaire du Muséum. L'ensemble comprenait autrefois deux étables adjacentes devenues le Muséum d'histoire naturelle et les ateliers.
- **l'observatoire.** Construit en 2010 sur deux niveaux (3m et 6m), l'observatoire ornithologique permet d'avoir une vue sur toute la plaine d'Ansot. Une rampe d'accès à pente douce permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder au 1er niveau. Des jumelles sont prêtées gratuitement à la Maison des barthes.
- **l'arboretum.** Planté en 2002, l'arboretum est composé de nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes, allant de l'aulne glutineux à l'orme champêtre, en passant par le cornouiller sanguin. Des cartels permettent de découvrir certaines d'entre elles.
- **Les plantes exotiques envahissantes.** La plaine d'Ansot doit faire face à la colonisation des espaces par des espèces exotiques envahissantes, comme ces renouées du Japon sur la digue. Afin de réguler le phénomène, quelques techniques sont utilisées ici comme le bâchage ou l'arrachage manuel.

- **Le petit Anso.** Construite à la même époque que le grand Anso, cette ferme du petit Anso a été rénovée en 2009 / 2010. Elle abrite aujourd'hui les réserves et le Centre de documentation du Muséum.
- **La Nive.** La Nive parcourt près de 79 km depuis ses sources jusqu'à Bayonne, où elle se jette dans l'Adour. Soumise au phénomène de marée jusqu'à Ustaritz, son lit majeur est occupé par des barthes, telles que la plaine d'Anso.
- **Les barthes.** Utilisé en Gascogne et au Pays basque, le terme "barthes" désigne les zones d'expansion des crues de cours d'eau comme la Nive ou l'Adour, situées sur des terres basses. Elles constituent des zones humides abritant une faune et une flore caractéristiques de ces milieux.
- **La ferme Uhaldia.** Totalement refaite à neuf en 2012, elle abrite aujourd'hui le matériel des exploitants des terres agricoles de la plaine d'Anso. Associant le bois et le métal, elle s'inscrit complètement dans le paysage et permet aux agriculteurs de bénéficier d'un local situé aux pieds de l'exploitation.



Étapes

1. **L'Arboretum.** Au départ de la Maison des barthes, lieu d'accueil du public de la plaine d'Anso, prenez la direction de l'observatoire ornithologique en passant devant le Muséum d'histoire naturelle. Laissant l'observatoire sur votre gauche, vous passez le pont sur le ruisseau de l'Esté et arrivez à l'arboretum.
2. **Le chemin des têtards.** Vous longez la Nive en partant de l'arboretum et arrivez près du Centre de documentation du Muséum. Sur la digue, poussent des platanes taillés en têtard, technique de coupe traditionnelle définissant leur silhouette caractéristique.
3. **Le long de la Nive.** A partir du Centre de documentation, vous continuez à longer la Nive jusqu'au contournement d'une butte. Sur votre gauche se trouvent les terres agricoles où sont cultivés céréales, pommes de terre et aromates en agriculture biologique. En arrière plan se trouvent les prairies humides et le bois d'Anso.
4. **Vers Uhaldia.** A partir de cette butte, vous continuez à longer la Nive jusqu'à la ferme Uhaldia.

★ Équipements

- Lieu de pique-nique

★ Attention

- Les berges de la Nive pour les tous petits.
- Le site est soumis à une réglementation particulière, liée au statut d'Espace Naturel Sensible du site. Il est notamment demandé aux randonneurs de tenir leur chien en laisse

